



SUNDHOUSE

Tout simplement

N°2 mai 2021

Le Bulletin

Chères Sundhousiennes, Chers Sundhousiens,

Cette période est traditionnellement connue pour l'élaboration des Budgets. En 2021, les prévisions s'inscrivent dans un contexte inhabituel compte tenu de la crise sanitaire et des réformes politiques, notamment la suppression de la taxe d'habitation. L'Etat s'est engagé à compenser la perte de recettes des Communes à l'euro près. Le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif en date du 06 avril 2021. Les opérations d'investissements représentent une part importante du Budget et mobilisent tous les Elus et toute l'équipe communale pour leur réalisation (page3). L'investissement le plus conséquent concerne la réfection du parking de la salle polyvalente. Une réflexion est menée pour intégrer la rue du collège afin d'engager une continuité en intégrant l'aménagement paysager et l'infiltration des eaux pluviales. Le choix du bureau de maîtrise d'œuvre se fera prochainement. Les travaux seraient envisagés lors du second semestre de l'année prochaine.

S'agissant des travaux engagés sous l'ancienne mandature, le chantier de la salle polyvalente, la réfection de la rue de la Gare et l'aménagement de la cour de l'école sont désormais achevés.

Par ailleurs, nous espérons vivement que la situation sanitaire s'améliore et permette un regain d'activités. Il faudra néanmoins veiller à continuer de respecter les gestes barrières, afin de protéger les personnes les plus vulnérables qui nous sont chères.

Je profite de cet encart pour remercier tous ceux qui participent à dynamiser notre territoire et contribuent au bien vivre ensemble.

Bien à vous,
Le Maire,
Mathieu KLOTZ

Dans ce numéro :

Mot du Maire	p.1	Affaires sociales	p.5
BUDGET 2021	p.2-3	Population- Etat Civil	p.6
Sécurité - Travaux	p.4	Actualités - Photothèque	p.7-8

MAISONS FLEURIES 2020

Les bons « fleurissement » ont été distribués au mois de mars, aux lauréats du concours des maisons fleuries 2020. Le contexte sanitaire actuel nous a conduit à repenser la façon de vous remettre vos récompenses.

Soucieux de votre santé, nous avons écarté l'idée de nous réunir en salle communale pour la remise des prix.

- La validité du présent bon d'achat est fixée au **30 juin 2021**
- Nous vous suggérons de privilégier les achats auprès de nos commerçants locaux .

RECRUTEMENT

Agent saisonnier pour le Service Technique

La commune de Sundhouse recherche pour le Service Technique un agent saisonnier pour les mois de juillet et août.

Missions:

- ♦ Entretien des espaces verts,
- ♦ Assistance pour l'entretien des bâtiments,
- ♦ Assistance pour l'entretien général des équipements

Profil souhaité:

- ♦ Permis B souhaité
- ♦ Bonne présentation
- ♦ Dynamisme, polyvalence, disponibilité et discrétion
- ♦ Sens des relations humaines et esprit d'équipe

Conditions particulière

35 heures hebdomadaires, du lundi au vendredi.

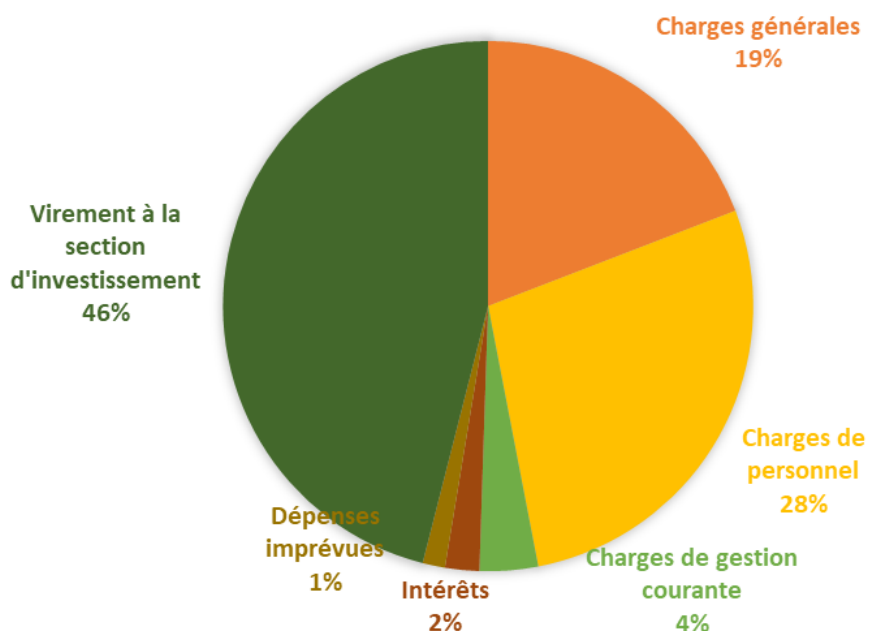
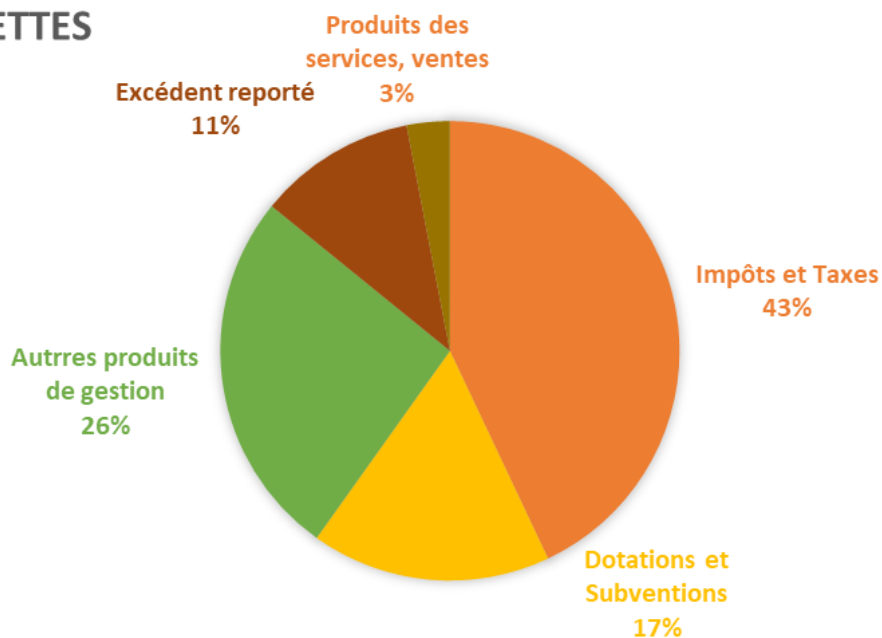
Embauche du **1er juillet au 31 août 2021**.

Lettre de motivation et CV à adresser avant le **1er juin 2021** à :

Monsieur le Maire
Mairie de Sundhouse
1 place Crinoline 67920 SUNDHOUSE
ou mairie@sundhouse.fr

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- ⇒ Elle regroupe toutes les dépenses dites « de charges ».
- ⇒ C'est-à-dire toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- ⇒ Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services (ventes de bois, concessions, locations), des dotations de l'État, des impôts et taxes que la collectivité a pu encaisser.
- ⇒ Il s'agit notamment du produit des quatre grands impôts directs locaux, (Taxe d'habitation, Foncier Bâti et non Bâti, CFE (taxe sur les entreprises), de la dotation globale de fonctionnement (DGF), la dotation de solidarité rurale et la péréquation.

DÉPENSES**RECETTES**

BUDGET 2021

SECTION INVESTISSEMENT

Les crédits de la section d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de 1 752 463 €.

ÉGLISE	3 000,00
ABRIBUS	22 000,00
VOIRIE BOUCLAGE RUE DES VERGERS	221 500,00
RÉSEAUX DIVERS ET EPI	15 000,00
CIMETIÈRE - OSSUAIRE ET BENNES	6 500,00
PARKING SALLE POLYVALENTE	544 184,03
CHEMINS PIÉTONS	35 000,00
GENDARMERIE	10 000,00
MAIRIE	50 000,00
ÉCOLE PRIMAIRE	56 272,00
MATÉRIEL SERVICE TECHNIQUE	23 500,00
SALLE POLYVALENTE	201 617,00
ATELIER MUNICIPAL	6 000,00
ÉCOLE MATERNELLE	5 500,00
MODIFICATION POS	29 072,00
CLUB HOUSE STADE	1 000,00
VOIRIE	112 000,00
CADRE DE VIE	24 000,00
Total dépenses opérations d'investissement	1 366 145,03

b) Autres dépenses d'investissement :

REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS	110 158,83€ (-7%)
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT IMPRÉVUES	52 000,00€
DÉFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	224 159,14€

c) Les principales recettes :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2020 CAPITALISÉ	450 000,00€
TAXE D'AMÉNAGEMENT	10 000,00€
FONDS DE COMPENSATION TVA	148 752,62€
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (Département, CCRM, Région, État)	221 380,00€
PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	125 000,00€
AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL	753 830,38€
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	43 500,00€

CCAS (Centre Communal d'Action Social)

Au cœur de l'action publique municipale, le CCAS propose une multitude de services à destination des familles, des personnes isolées, des personnes handicapées et des seniors. Distinct des autres services municipaux, il possède son propre Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est présidé par Monsieur Mathieu KLOTZ, Maire de Sundhouse ou par délégation de pouvoir par Monsieur Fabien ANSTETT, le vice président.

Le Conseil d'Administration est composé de membres élus au sein du Conseil Municipal et de personnes nommées par le Maire, participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune:

Mme Renée PABST, représentante de l'association Soleil d'automne ;

M. Fabrice MOREAU, représentant des personnes en situation de handicap ;

Mme Anny GENTLE, représentante du Conseil Paroissial ;

Mme Josiane GERBER, qui a œuvré dans le domaine de l'inclusion sociale.

Les membres élus lors du Conseil municipal du 23 juin 2020 sont :

M. Fabien ANSTETT ;

Mme Nathalie MOIOLI ;

Mme Marie-Laure LEONHART ;

Mme Laetitia LOUIS.



Les missions du CCAS

Le CCAS, qui anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune, est un partenaire local privilégié des institutions publiques et privées (CAF, MSA, associations, etc.).

Obligatoires (confiées par la loi)

- ♦ Instruction des demandes d'aide sociale et transmission des dossiers, pour décision, à l'autorité compétente (exemple: Protection Universelle Maladie, demandes d'aide-ménagère ou de placement en établissement pour personnes âgées et handicapées...),
- ♦ Domiciliation postale des personnes sans résidence stable,
- ♦ Possibilité d'agir sur délégation du Département;
- ♦ Possibilité de créer et de gérer en services non personnalisés les établissements ainsi que les services sociaux et médico-sociaux,
- ♦ Réalisation de toute mission d'ordre social que lui a confiée le Conseil Municipal : mise en place d'une politique destinée à connaître, prévenir et faire disparaître toutes les situations pouvant engendrer des exclusions.

Facultatives (confiées par la municipalité dans le champ social)

- ♦ Secours d'urgence octroyé sur justificatifs : bons alimentaires,
- ♦ D'autres pistes de réflexion sont engagées

Tous les administrés de notre Commune peuvent faire appel au CCAS, c'est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune.

RECENSEMENT CITOYEN

Nous invitons les jeunes âgés de 16 ans nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2005 à se faire recenser en Mairie, au plus tard le 30 décembre 2021.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.



INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

L'inscription sur les listes électorales pour les élections départementales et régionales des **20 et 27 juin 2021**, est possible **jusqu'au 14 mai 2021**.

Une permanence sera effectuée en mairie le vendredi matin de 9h à 12h.

La demande peut se faire en ligne via www.servicepublic.fr ou directement en mairie et doit être accompagnée d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

PONT DE L'ASCENSION : FERMETURE EXCEPTIONNELLE

La Mairie de Sundhouse sera exceptionnellement fermée le vendredi 14 mai 2021 l'après-midi.

L'Agence Postale sera également fermée le vendredi 14 mai 2021.



APPEL A BÉNÉVOLES ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Nous lançons un appel à volontaires auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune pour être assesseurs au bureau de vote, à l'occasion des élections départementales et régionales les **20 et 27 juin 2021**.

Quel est le rôle des assesseurs ?

Membres des bureaux de vote, les assesseurs bénévoles participent au déroulement des opérations électorales. Ils sont généralement chargés :

- De contrôler et faire signer la liste d'émargement,
- D'apposer sur la carte électorale le tampon portant la date du scrutin,

Ils peuvent également être amenés à suppléer ou assister le président et ainsi procéder au contrôle d'identité des électeurs. Pour en savoir plus : **Article R44 du Code électoral**

Vous souhaitez être volontaire ?

Contactez la mairie au 03.88.85.20.13 ou par mail à mairie@sundhouse.fr **avant le 18 mai 2021**.

INSCRIPTION DOMICILIAIRE

La Commune de Sundhouse possède un fichier domiciliaire. Il est strictement confidentiel et utilisé dans le cadre des inscriptions scolaires, du recensement militaire, de la gestion de l'état-civil, ainsi que pour les invitations aux manifestations municipales (fêtes des aînés, grands anniversaires...).

Pour nous permettre de mettre à jour ce fichier, merci de remplir la fiche fournie avec le bulletin.

Attention : cette démarche ne vous inscrit pas d'office sur les listes électorales !

DON DU SANG

Le don du sang, un acte citoyen qui sauve des vies ! 1 heure, c'est le temps qu'il faut pour faire un don de sang et 3, le nombre de vies sauvées grâce à votre don. Lorsque vous faites un don de sang total, tous les composants sanguins sont prélevés en même temps et les 3 principaux sont utilisés (globules rouges, plasma et plaquettes).

Rendez-vous le lundi 17 mai 2021 de 17h à 20h à la salle polyvalente de Sundhouse.

Merci de porter un masque, de vous laver les mains et de respecter la distanciation physique.



LUTTE CONTRE L'INCIVISME

TOUTOUNET : Afin de lutter contre la pollution canine, la commune installera prochainement 3 distributeurs de sacs à déjections canines « Toutounet » avec poubelle : place Crinoline, au niveau du Collège et de l'école Maternelle.



POUBELLES ET CENDRIERS : Des poubelles et des cendriers seront également mis en place autour de la salle polyvalente.

RAPPEL CIVISME

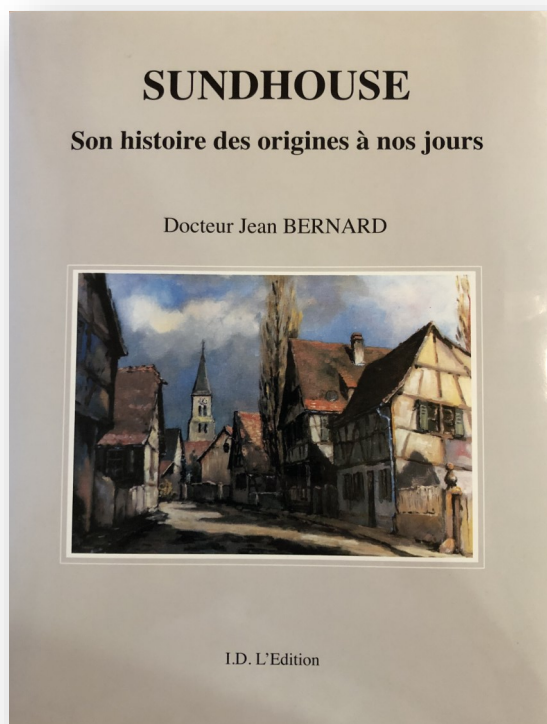
Depuis plusieurs mois, de nombreux déchets jonchent les abords de la salle polyvalente.

Nous vous informons que la salle polyvalente et ses abords sont dorénavant équipés de caméras de surveillance. Cela nous permettra d'identifier les personnes qui ne respectent pas les règles de vie en société, d'autant plus importantes depuis le début de la crise sanitaire.

Vos déchets sont quotidiennement ramassés par nos agents, merci de penser à eux.

« SUNDHOUSE : SON HISTOIRE DES ORIGINES A NOS JOURS »

Vous pouvez vous procurer le livre réalisé par le Docteur Jean Bernard « Sundhouse : Son histoire des origines à nos jours » à l'accueil de la mairie. Le prix est de 40€ la pièce.



OSCHTERPUTZ



L'Oschterputz organisé initialement le samedi 10 avril 2021 a été annulé à la demande de la sous-préfecture.

Une autre date sera proposée dès la levée des restrictions sanitaires.

INFORMATION : DECLARATION DOUANIERE

Tout envoi de marchandise hors de l'Union Européenne et en outre-mer doit faire l'objet d'une déclaration en douane.

Cette déclaration est indispensable pour permettre la bonne circulation de votre envoi vers son pays de destination.



Évolution réglementaires: la déclaration douanière devient électronique et est possible sur le site internet www.laposte.fr.



SUNDHOUSE SOUS SON MANTEAU BLANC

© Photo FICTOR Jonathan - janvier 2021

PÂQUES AVRIL 2021

© Photo Commune de Sundhouse



SAUVETAGE D'UN HIBOU

Les agents du Service Technique ont secouru un hibou retrouvé blessé près de la Salle Polyvalente, à la fin du mois d'avril. Après un examen rapide et un petit tour à l'école maternelle pour le plaisir des enfants, le hibou a été relâché et s'est envolé pour de nouvelles aventures.



©Photo Commune de Sundhouse - avril 2021

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La météo clémente a permis au service technique de réaliser les marquages au sol dans la cour de l'école élémentaire. Un peu de couleur et des jeux pour nos enfants, un grand merci au service technique pour leur belle réalisation.



SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES

La sécurité des enfants étant au cœur des échanges entre les élus, les parents d'élèves et le corps enseignant, la Commune a pris diverses mesures en ce sens : l'implantation de barrières au niveau du passage piéton rue du collège. A l'école maternelle, les poteaux ont été restaurés le long de l'établissement. Des gilets jaunes seront offerts aux enfants lors de la prochaine rentrée scolaire.

Les affluences lors de l'entrée à l'école ainsi qu'à la sortie engendrent une forte circulation de piétons, cyclistes et automobilistes. De la signalétique sera mise en place près des deux écoles afin d'accentuer la vigilance de chacun.



RUE DE LA GARE

La mise en place de la signalisation dans la rue de la Gare vient enfin achever les travaux de voirie.

Notre territoire étant connu pour la survenance d'importantes crues ces dernières années, les élus ont souhaité anticiper d'éventuelles infiltrations d'eaux pluviales par la mise en place de cagettes. Cela a entraîné un décalage du délai d'exécution des travaux, toutefois la réalisation du chantier s'est relativement bien finalisée.

